

LES MÉRITES D'ARCHITECTURE DE LA VILLE DE QUÉBEC 2015

Le 9 décembre 2015 avait lieu le gala annuel des Mérites d'architecture. Cet évènement récompense les projets les plus méritants réalisés pendant l'année par les architectes, les entrepreneurs et les propriétaires et salue leurs efforts pour l'embellissement de la ville.

En votant pour le Prix du public, les citoyens ont arrêté leur choix sur l'amphithéâtre multifonctionnel, appelé Centre Vidéotron. Très attendu, cet équipement d'envergure répond admirablement aux attentes des spectateurs par sa conception sobre et ses fonctionnalités de pointe, que ce soit pour des évènements sportifs ou culturels.



Commanditaire



Partenaire officiel

leSoleil

Entente de
développement culturel



Mot de la ministre



Signature d'une société, l'architecture exprime ses influences, selon les époques, par le choix des formes et des matériaux qui sont mis en valeur. Fort heureusement, nombre de bâtiments de la ville de Québec témoignent de l'évolution des courants qui lui confèrent sa personnalité. Architectes, entrepreneurs et propriétaires travaillent avec audace à bâtir et à embellir cet héritage unique que nous laisserons avec fierté aux générations futures.

Les Mérites d'architecture reconnaissent l'empreinte que gravent ces hommes et ces femmes dans le paysage urbain de la ville de Québec. Ils récompensent ainsi le talent des lauréats et soulignent l'excellence de leurs réalisations.

Je félicite tous ceux et celles qui sont honorés ce soir ainsi que tous les finalistes. Grâce à leur créativité et à leur originalité, les citoyens et les citoyennes de Québec ont la chance de vivre dans un environnement où beauté, tradition, modernité et urbanité se marient de façon exemplaire. Je tiens tout particulièrement à saluer le gagnant du Prix du public, dont le travail a su toucher le cœur de la population.

Hélène David,
ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable
de la Protection et de la Promotion de la langue française

Mot du maire



Cette année encore, les Mérites d'architecture de la Ville de Québec honorent les réalisations exemplaires qui ont vu le jour sur notre territoire au cours des douze derniers mois. Le paysage de la ville de Québec s'est encore enrichi de belles réalisations architecturales, que ce soit dans la catégorie des résidences privées ou dans celles des bâtiments commerciaux ou institutionnels. Les efforts consentis en conservation du patrimoine méritent également d'être soulignés. En fait, la cuvée des projets 2015 est exemplaire à plusieurs égards et je félicite le jury pour leur judicieuse sélection.

C'est avec fierté, vous le comprendrez, que je constate que la qualité de l'amphithéâtre multifonctionnel Centre Vidéotron lui a valu les honneurs dans deux catégories, en plus de recevoir le Prix du public. Cette distinction confirme que les citoyens portent ce nouvel équipement dans leur cœur et j'en suis très heureux.

Je tiens à féliciter chaleureusement tous les participants et j'invite la population à découvrir les bâtiments lauréats de 2015.

Bonne soirée à tous !

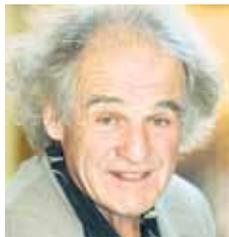
Régis Labeaume,
maire de Québec

Membres du jury



Marianne Charbonneau (Présidente)

Marianne Charbonneau est architecte chez ABCP architecture depuis 2009. Diplômée la même année de la maîtrise en architecture à l'Université Laval, elle s'est démarquée au cours de ses études par son implication et par les prix et les bourses d'excellence qu'elle a obtenus. Son projet de fin d'études, *Sténose – Habiter l'étroit* lui a valu deux prix, pour la meilleure prise de position en design urbain et pour la sensibilité sociale, ainsi que son inscription au tableau d'honneur de l'Institut Royal d'Architecture du Canada. Le projet a de plus été publié dans la revue *Canadian Architect* de décembre 2009 (Student Award of Excellence). Marianne a terminé son baccalauréat ainsi que sa maîtrise avec la meilleure moyenne cumulative de sa cohorte. Outre son travail chez ABCP, Marianne est également un membre fondateur du collectif d'architecture PLUX.5, qui a depuis 2010 multiplié les projets d'installations éphémères au Québec et en France. Elle a aussi cofondé il y a trois ans une compagnie de tricot nouveau genre, Estelle & Lucille, qui vise la mise en valeur du savoir-faire des grands-mères dans la société et de la qualité des produits tricotés à la main, au profit de la Société Alzheimer de Québec.



Jean Côté

Bachelier de l'école d'architecture de l'Université Laval en 1969, il devient architecte en 1974 après avoir été stagiaire au service d'urbanisme de la Ville de Québec et chez Gauthier, Guité, Roy Architectes. En 1974, il fonde sa propre firme d'architecte qui deviendra plus tard Ardam architecture. Très engagé socialement, M. Côté sera un des premiers architectes à orienter sa pratique vers la réalisation de projets communautaires dans les quartiers centraux. Il y réalisera les premiers grands projets de sauvetage et de reconversion en logements de bâtiments institutionnels et industriels. Préoccupé par la densification, il réalisera à la fois comme promoteur et architecte de nombreux projets de reconversion ou d'insertion dans des trames urbaines anciennes, toujours avec le souci d'intégration au voisinage. Spécialiste en rénovation et en restauration, on lui doit le sauvetage et la réhabilitation de nombreux bâtiments dans le Vieux-Québec et le Vieux-Port. Architecte-retraité depuis 2010, il a été récipiendaire du prix hommage attribué dans le cadre des Mérites d'architecture de la Ville de Québec en 2011.



Michèle LaFerrière

Michèle LaFerrière a reçu son baccalauréat ès arts (majeure en communication) de l'Université Laval en 1990, mais elle a commencé à travailler comme surnuméraire au *Soleil* dès 1986, en faisant des remplacements à titre de journaliste un peu partout à la rédaction : à l'édition, aux arts, aux sports, au général, de jour comme de soir, la semaine et la fin de semaine. Elle a obtenu sa permanence en 1994, au poste de journaliste aux faits divers. Elle a ensuite couvert la musique francophone entre 1995 et 2000, et l'éducation entre 2000 et 2004. Elle est passée au cahier *Maison* en mai 2004 où elle est toujours affectée à des sujets variés : architecture, design, décoration, immobilier, urbanisme. Elle a agi à titre de directrice de stages en 2006, 2007 et 2008.



Geneviève Dion

Titulaire d'une maîtrise en histoire de l'art de l'Université Laval, Geneviève Dion œuvre au sein du ministère de la Culture et des Communications depuis 2004. Dans le cadre de ses premiers mandats, elle a participé à documenter et à rédiger les énoncés sur les biens patrimoniaux classés et déclarés qui sont inscrits au *Registre du patrimoine culturel du Québec*. Elle est actuellement responsable au Ministère des dossiers concernant les paysages culturels patrimoniaux et ceux relatifs à l'aménagement du territoire pour la région de la Capitale-Nationale, où elle assure également le suivi de projets en patrimoine bâti. Son expertise en matière de protection et de mise en valeur des paysages et en conservation du patrimoine bâti l'a amenée à participer à de nombreux comités et à accompagner les clientèles et les partenaires du Ministère dans leurs démarches. Dans le cadre de ses fonctions, elle a également siégé comme membre de jurys à quelques reprises.



Pierre Côté

Pierre Côté détient un Ph. D. en architecture de l'Université Carnegie-Mellon, Pittsburgh, et une maîtrise scientifique en architecture de l'Université Laval. Il est actuellement professeur titulaire à l'École d'architecture de l'Université Laval et membre du Groupe de recherche Habitats et Cultures (H&C). Son enseignement porte principalement sur le projet d'architecture et à la maîtrise professionnelle sur l'utilisation du numérique, en particulier l'algorithmique, comme outil de conception architecturale. Associé au Groupe H&C, ses activités de recherche portent sur l'utilisation de systèmes de représentation numérique (3D) comme outils d'aide à la décision.



Hélène Rochette

Active dans le milieu des arts visuels québécois depuis bientôt trente ans, Hélène Rochette partage son temps entre la création artistique et l'enseignement de la sculpture qu'elle dispense depuis 1999 à la Maison des Métiers d'art de Québec. Boursière du Conseil des arts et des lettres du Québec et du Conseil des arts du Canada, elle a réalisé plusieurs expositions individuelles et collectives, dont l'installation sonore *Les terriers autres territoires* à Montréal Art Souterrain de l'édition 2012. Elle a réalisé plusieurs œuvres d'art public dont *Les fluides* au Métro Montmorency à Laval en 2007, *Plonger* pour la promenade Samuel-De Champlain en 2008 et *Les Hautes herbes* en 2013 au CSSS de Lévis. Ses œuvres font partie de la Collection Prêt d'œuvres d'art du MNBAQ, de la collection Loto-Québec et de plusieurs collections privées.



Bernard Gaudichon

Bernard Gaudichon est technologue professionnel dans le domaine du bâtiment. Il a suivi ses études en administration et en gestion des ressources humaines à l'Université Laval, à l'ÉTS et aux HEC. En 1989, il a travaillé comme estimateur et chargé de projet pour différents travaux de construction et de rénovation commerciale. En 1997, il accepte un poste d'inspecteur pour les plans de garantie obligatoire et devient, en peu de temps, directeur technique pour l'ensemble des opérations. Fort de cette expérience, il rejoint les rangs de la SCHL comme conseiller technique et responsable des relations avec l'industrie. Au cours de ces années, il a fondé son entreprise de consultation et occupe aujourd'hui le poste de conseiller aux membres et formateur auprès de l'APCHQ – région de Québec.

Prix du public

Lauréat

AMPHITHÉÂTRE MULTIFONCTIONNEL DE QUÉBEC / CENTRE VIDÉOTRON

Édifice situé au **250-B, boulevard Wilfrid-Hamel**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : **Équipe intégrée SAGP**

Réalisation : **Les Constructions Bé-Con / Pomerleau**

Finalistes :

B/G House

Résidence située au **2, avenue des Cascades**, arrondissement de Beauport

Conception : **CCM2 architectes**

Réalisation : **Les Immeubles Tondreau**

STGM Architectes

Édifice situé au **2980, boulevard Sainte-Anne**, arrondissement de Beauport

Conception : **St-Gelais Montminy (STGM) architectes**

Réalisation : **CEH inc.**

District 03

Bâtiment situé au **520, rue De la Salle**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : **Eric Pelletier architecte / Lemay**

Réalisation : **GM Développement Inc.**

Le 34 Général-McNaughton

Résidence située au **34, rue Général-McNaughton**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : **Simon Lepage / Silvestre Celis Mercier**

Réalisation : **Simon Lepage / Silvestre Celis Mercier**

Le George-Étienne

Édifice situé du **65 au 85, boulevard René-Lévesque Ouest**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : **P-A Marquis Architecte**

Réalisation : **Construction Dinamo**

Centre d'Affaires Henri IV

Édifices situés aux **1015 et 1035, avenue Wilfrid-Pelletier**, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

Conception : **Coarchitecture**

Réalisation : **Roche Construction**



Stations tempérées: Foresterie et Quatre-Bourgeois

Abribus situés **sur le Campus de l'Université Laval**, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

Conception : **Groupe A / Annexe U**

Réalisation : **Quebechab**

Prix spécial du jury

Lauréat

PAVILLON DES TOURS DE LA POINTE

Bâtiment situé au **320, rue Gingras**, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

Conception : **CARGO Architecture**

Réalisation : **Construction Citadelle Inc.**

Le jury a souhaité décerner un prix spécial à ce pavillon d'accueil pour l'heureuse alliance entre son dessin résolument moderne, la forte expression des matériaux choisis, l'harmonie des proportions et son intégration à l'environnement. La conception novatrice et environnementale s'exprime dans l'utilisation de procédés de chauffage et de climatisation passifs qui minimisent l'impact des systèmes mécaniques, améliorent la performance thermique et atténuent les effets d'îlot de chaleur. L'acier, le béton, le verre et le bois d'ingénierie habillent le bâtiment et soulignent l'ossature hybride d'acier et de bois lamellé-collé ainsi que le toit en platelage de bois massif. L'auto-patine orangée de l'acier Corten rehausse les tons gris des panneaux de ciment composite et le brun du bois des matériaux durables adaptés aux rigueurs du climat.



Comité organisateur

Service de l'aménagement et du développement urbain

Odile Roy, Claudine Caron, Luce Simard, Carlos de la Torre, Marilyn Croizer, Raphaëlle Hamelin-Mercier, Joanne Laverdière, Fernande Michaud, Sébastien Lebel et Patricia Giroux.

Service des communications

Mireille Plamondon, Marie-Claude Lizotte, Sabrina Jacques, Chantal Gagnon, Robert Greffard et Pierre Soulard

Comité de sélection

Lydia Toupin de l'arrondissement de La Cité-Limoilou

Michel Hubert de l'arrondissement des Rivières

Chantal Poirier de l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

Lydia Karine Larouche de l'arrondissement de Charlesbourg

Simon Guillemette de l'arrondissement de Beauport

Nathalie Cournoyer de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Prix de participation

Les citoyens qui ont voté pour le Prix du public couraient la chance de gagner un des cinq prix de participation offerts par nos généreux commanditaires.

- M^{me} Monica Victoria Romera Vasquez remporte le prix offert par le Capitole de Québec : un forfait évasion pour deux personnes. Ce forfait comprend une nuitée, un souper et un petit-déjeuner.
- MM. Bruno Lepage, Charles Lord et Luc Trépanier sont les heureux gagnants des certificats-cadeaux d'une valeur de 70 \$ offerts par le Théâtre de la Bordée.
- M^{me} Johanne Lemay obtient le carnet libre de trois concerts pour deux personnes pour la saison hiver-printemps 2016 offert par le Palais Montcalm – Maison de la musique.

Félicitations aux gagnantes et aux gagnants !

LE CAPITOLE

LA BORDÉE

PALAIS MONTCALM
maison de la musique

Habitation › Construction neuve › basse densité

Lauréat B/G HOUSE

Résidence située au **2, avenue des Cascades**, arrondissement de Beauport

Conception : **CCM2 architectes**

Réalisation : **Les Immeubles Tondreau**

La résidence, qui domine la rivière Beauport, se compose de deux volumes. L'implantation favorise l'intimité d'une cour intérieure ouverte sur le versant et les arbres matures du parc en contrebas. Deux marquises à vocations multiples en façades avant et arrière dynamisent l'ensemble et protègent les activités extérieures. Les textures de bois, de pierre et de verre animent la volumétrie. Le garage donne sur la cour latérale, le soustrayant à la vue depuis la rue. Ses trois portes revêtues du même bois que les murs adjacents s'intègrent discrètement au basilaire.

Finalistes

Romolo Di Franco et Isabelle Morin

Résidence située au **8813, rue des Mouffons**, arrondissement de Charlesbourg

Conception : **Vivalité Création /**

Yvan Deschêne architecte

Réalisation : **Gesmisco Entrepreneur Général inc.**

Sébastien Couture

Résidence située au **4430, rue Louise-Carrier**, arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Conception : **Nova Construction / Sébastien Couture**

Réalisation : **Nova Construction / Les mains vertes du paysage inc.**



Commentaires du jury :

Construction contemporaine aux proportions harmonieuses, conçue dans le respect du lieu entre une maison patrimoniale et des arbres matures. La fenestration encadre les percées visuelles, les volumes sont vastes et équilibrés, les matériaux et les couleurs soulignent l'environnement et dégagent une atmosphère de simplicité. La conception escamotant le garage à la vue de tous est brillante.

Habitation › Construction neuve › moyenne et haute densité

Lauréat DISTRICT 03

Bâtiment situé au **520, rue De la Salle**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : **Eric Pelletier architecte / Lemay**

Réalisation : **GM Développement inc.**

District 03 est une première dans l'Est de l'Amérique du Nord. L'ensemble de 53 unités est construit en bois lamellé-collé pour alléger sa charge au sol dans un terrain argileux. Alors que le bois règne dans les lofts et favorise la performance énergétique du bâtiment, les matériaux extérieurs résolument contemporains soulignent les larges fenestrations et rappellent le passé industriel du secteur. Les étages supérieurs en retrait permettent d'inscrire les façades dans la continuité de la trame urbaine sans rupture de rythme. Le salon intérieur commun, la cour privée qu'enjambe une passerelle vitrée reliant les deux bâtiments caractérisent le soin apporté à cette réalisation.

Mention ESPACE VIE 25

Bâtiments situés **du 1815 au 1865, 25^e Rue, du 2520 au 2540, rue Champfleury et du 1820 au 1860, rue des Intendants**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : **Concept-Saint-Laurent S.E.C / Bilodeau Baril Associés Architectes**

Réalisation : **Concept-Saint-Laurent S.E.C**



Le projet Espace Vie 25 est un ensemble de 47 unités composées d'une maison en rangée, de condos, de lofts et de logements superposés sur deux étages. À l'emplacement de l'église Saint-Pie X, près d'une école, la réalisation répond aux objectifs de densification tout en respectant le gabarit et l'atmosphère du quartier. Une vie communautaire s'organise autour de la cour et de sa piscine extérieure, de ses jeux pour enfants, de ses bancs publics et de ses arbres fraîchement replantés qui concourent au vif succès de l'ensemble auprès des jeunes familles attachées à la vie du quartier.



Photo: Stéphanie Groleau

Commentaires du jury :

Un projet novateur dont il faut saluer l'audace, qui contribue à la revitalisation du quartier, instaure de hauts critères de créativité et de confort et met en valeur l'industrie de transformation du bois.

Finalistes

Coopérative d'habitation Everell

Bâtiment situé au **3718, boulevard Sainte-Anne**, arrondissement de Beauport

Conception : **CCM2 architectes**

Réalisation : **Constructions CDE**

Le George-Étienne

Bâtiment situé **du 65 au 85, boulevard René-Lévesque Ouest**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : **P-A Marquis Architecte**

Réalisation : **Construction Dinamo**

Habitation › Rénovation et/ou agrandissement

Lauréat LE 34 GÉNÉRAL-McNAUGHTON

Résidence située au **34, rue Général-McNaughton**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : **Simon Lepage / Silvestre Celis Mercier**

Réalisation : **Simon Lepage / Silvestre Celis Mercier**

L'addition d'un étage et d'un sous-sol sans augmentation significative de la volumétrie d'une ancienne « maison de vétérans » est un des points remarquables des agrandissements de ce projet de rénovation, réalisé dans un contexte du projet de maison saine et responsable envers l'environnement. La galerie avant, une référence au style architectural du quartier, est traitée de manière contemporaine en utilisant du bois recyclé et un toit végétal. La toiture à deux versants est revêtue de bardeaux d'acier et les fenêtres hybrides conjuguent la solidité de l'aluminium extérieur avec l'attrait du bois à l'intérieur.

Finalistes

Résidence Vézina-Larue

Résidence située au **405, boulevard des Chutes**, arrondissement de Beauport

Conception : **Lucie Vézina**

Réalisation : **Lucie Vézina et Michel Larue**

Résidence Bastien-Ouzilleau

Résidence située **du 651 au 655, rue Arago Ouest**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : **ADHOC architectes**

Réalisation : **Construction St-Pierre Roseberry**

Martin Lévesque

Résidence située au **1040, avenue des Braves**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : **Hatem + D / Étienne Bernier Architecte**

Réalisation : **Rénovation Aspec**

Le triplex réinventé de la rue de Guyenne

Bâtiment situé **du 1620 au 1640, avenue de Guyenne**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : **Étienne Dussault-Lepage**

Réalisation : **Jean-François Labrie**



Commentaires du jury :

Le jury salue l'utilisation de matériaux de récupération. Le gabarit et les volumes sont harmonieux, la composition épurée, le style actuel, la couleur du revêtement audacieuse. Le sous-sol a suffisamment été creusé pour conserver l'accès de plain-pied, et l'ajout d'un étage confère à l'ensemble des proportions respectueuses de l'échelle du quartier.

Kimoli

Résidence située au **3872, chemin Saint-Louis**, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

Conception : **CARGO Architecture**

Réalisation : **Rénovations Aspec**

Patrimoine (dans un site patrimonial)

Lauréat

SONIA LAROUCHE ET FRANCE SIMARD

Bâtiment secondaire situé au **1255, côte des Érables**, arrondissement des Rivières

Conception : **France Simard**

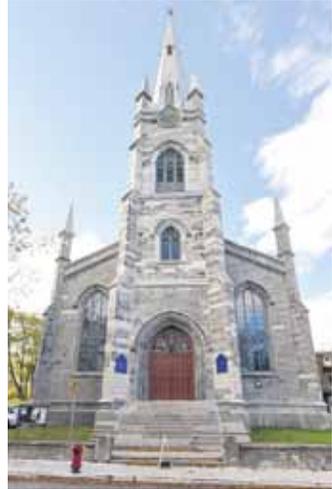
Réalisation : **Sonia Larouche et France Simard**

Cette grange-étable, représentative d'une autre époque, a été sauvée de l'oubli par une initiative privée. Les interventions soignées sur la toiture en bardeau de cèdre et la restauration des murs en planches à la verticale ont été réalisées dans le respect de la tradition. Elles mettent en valeur l'élégante proportion du volume et le savoir-faire de l'architecture agricole traditionnelle. Les travaux sur cette propriété s'inscrivent dans les efforts faits par la Ville pour protéger les paysages et les maisons rurales et leurs bâtiments agricoles de la côte des Érables, qu'elle a élevée au statut de site du patrimoine en 2007.



Commentaires du jury

Le jury souligne le remarquable geste de conservation d'un bâtiment qui témoigne du passé agraire de la côte des Érables.



Mention

ÉGLISE UNIE CHALMERS-WESLEY

Édifice situé au **78, rue Sainte-Ursule**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : **Côté Leahy Cardas architectes**

Réalisation : **Maçonnerie Rainville et frères / Atelier Tenons-nous / Construction Yves Genest**

Ce lieu de culte est un temple de style néogothique qui a connu trois phases de restauration en cinq ans. Du clocher aux pinacles, des embrasures aux bandeaux et doucines, chaque pierre a été répertoriée et traitée selon des techniques de restauration exemplaires. Les grandes contre-fenêtres en ogives ont été remplacées et dépouillées des treillis d'acier qui masquaient les vitraux de William J. Fisher et les membrures des croisées. Les fleurons en bois et en cuivre étamé ainsi que les rosaces de la façade ont été recréés à l'identique de même que le portail principal et le vestibule. Les entrées latérales ont retrouvé leur tambour de bois, tous restaurés dans le respect des détails d'origine.

Finalistes

Caroline Mercier et Vincent Lambert

Résidence située au **2, rue Vallée**, arrondissement de Beauport

Conception : **Caroline Mercier / Vincent Lambert**

Réalisation : **JF Fortier Construction Inc.**

Hôtel La Maison Sainte-Ursule

Bâtiment situé au **40, rue Sainte-Ursule**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : **Luc Laperrière architecte / Veran construction**

Réalisation : **Construction et Rénovation M. Dubeau inc.**

Patrimoine (hors d'un site patrimonial)

Lauréat

COOPÉRATIVE D'HABITATION EVERELL

Bâtiment situé au **3716, boulevard Sainte-Anne**, arrondissement de Beauport

Conception : **Beaudet Faille Normand architectes**

Réalisation : **Constructions CDE**

La maison Robitaille fait partie du projet de coopérative d'habitation Everell réalisé sur son vaste terrain. Construite en 1907, de style *Foursquare* teinté de Queen Anne, c'est la plus ancienne demeure du quartier. Minutieusement restaurée, elle conserve ses ouvertures d'origine (portes à caissons et baies latérales, impostes, fenêtres à guillotine et en saillie). Les consoles, colonnes tournées, frontons ouvragés et oculus sont rénovés, ainsi que l'ornement en éventail du pignon arrière et le garde-corps de la galerie arrière surmontée d'un lambrequin d'époque. La couverture en tôle à baguettes a été refaite. C'est la renaissance d'une maison patrimoniale, témoin de l'architecture éclectique de l'ère victorienne qui, dorénavant, héberge deux logements de la coopérative Everell.



Commentaires du jury :

Projet qui conjugue avec succès des contraintes architecturales et culturelles pour aboutir à l'alliance d'une maison centenaire et d'une construction moderne. Une démarche atypique combinée à une restauration hors pair dont on souhaite qu'elle inspire d'autres initiatives alentour.

Finalistes

Nathalie Lévesque

Résidence située du **1162 au 1166, 4^e Avenue**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : **Nathalie Lévesque**

Le 302 du Parvis

Résidence située au **302, rue du Parvis**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : **TERGOS Architecture**

Réalisation : **TERGOS Construction**

Entretien et préservation

Lauréat

MARTIN DUBOIS ET MARTIN PELLETIER

Résidence située au **1365, rue Frontenac**, arrondissement de La Cité-Limoilou

L'ancienne maison patrimoniale de la famille Bussièrès, bâtie en 1915, a vu le quartier Saint-Sacrement se construire autour d'elle. Inspirée de l'architecture vernaculaire américaine, ses boiseries, fenêtres et toitures sont d'origine. Moyennant huit phases de travaux intérieurs comme extérieurs, les nouveaux propriétaires lui ont redonné tout son lustre. Les murs de brique ont été nettoyés, les galeries, les corniches, les rives de toit, les fascias, les soffites, les fenêtres, les contre-fenêtres, les impostes et les moustiquaires ont été repeints, tout comme les toits de tôle à la canadienne et à baguettes et les mâts de drapeau qui couronnent les trois pignons.

Commentaires du jury :

Grâce à des travaux de restauration tout à fait exemplaires, dont il convient ici de saluer l'initiative privée, cette résidence ancestrale a retrouvé son aspect d'origine. La préservation de son intégrité architecturale témoigne d'un savoir-faire pérenne dont on peut souhaiter qu'elle suscite l'émulation.



Édifices commerciaux et industriels › Construction neuve

Lauréat

STGM ARCHITECTES

Édifice situé au **2980, boulevard Sainte-Anne**, arrondissement de Beauport

Conception : **St-Gelais Montminy (STGM) architectes**

Réalisation : **CEH inc.**

Bâtiment novateur d'approche écoresponsable qui traduit les valeurs de l'entreprise qu'il abrite : le confort, la cohésion, la simplicité, la cohérence. Sa forme longitudinale, son orientation par rapport au soleil, son ossature de bois légère relèvent d'un plan concerté en matière de construction durable et d'empreinte écologique faible qui lui a valu la certification LEED® PLATINE Nouvelle Construction (NC).

Finalistes

Turcotte 1989 inc.

Édifice situé au **1311, rue Arthur-Dupéré**, arrondissement de Beauport

Conception : **Bouchard & Laflamme Architectes**

Réalisation : **Garoy Construction inc.**

Agence Gravel inc.

Édifice situé au **5175, rue John-Molson**, arrondissement des Rivières

Conception : **Quanta Architecture**

Réalisation : **Les constructions Dutran inc.**

Centre d'Affaires Henri IV

Édifices situés aux **1015 et 1035, avenue Wilfrid-Pelletier**, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

Conception : **Coarchitecture**

Réalisation : **Roche Construction**



Commentaires du jury :

Architecture qui se démarque par son design, ses proportions, la simplicité des lignes et du volume, la qualité des matériaux qui reflète les choix écoresponsables des concepteurs.

Édifices publics et institutionnels

Lauréat

STATIONS TEMPÉRÉES : FORESTERIE ET QUATRE-BOURGEOIS

Abribus situés sur le **Campus de l'Université Laval**, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

Conception : **Groupe A / Annexe U**

Réalisation : **Quebechab**

Fruits de la collaboration entre l'Université Laval et le Réseau de transport de la Capitale qui ont combiné les besoins du transport en commun à l'intégration harmonieuse dans un milieu bâti, deux stations tempérées ont été installées sur le campus, à proximité du pavillon Gene-H.-Kruger, la faculté d'enseignement et de recherche en génie du bois. L'utilisation du bois s'imposait donc, plus particulièrement du cèdre, décliné en deux tonalités : gris à l'extérieur et doré à l'intérieur. Le mobilier ergonomique et minimaliste, les textures et les couleurs douces et l'accessibilité universelle correspondent aux principes de développement durable de l'Université Laval et répondent aux besoins d'un transport collectif moderne.

Finalistes

Centre résidentiel communautaire Le Pavillon

Résidence située au **3894, boulevard Sainte-Anne**, arrondissement de Beauport

Conception : **Atelier 21**

Réalisation : **Daniel Renaud**

Institut Saint-Joseph

Édifice situé au **900, avenue Joffre**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : **Jean Carol Fournier architecte**

Réalisation : **Construction Vergo**



Commentaires du jury :

Mobilier urbain dont la sobriété évoque l'efficacité du transport en commun. L'utilisation du bois rend la station plus conviviale pour ses utilisateurs. Le jeu habile du toit et du mur qui revient au sol confère de l'élégance à l'ensemble.

École primaire Everest

Édifice situé au **2280, rue Laverdière**, arrondissement des Rivières

Conception : **BGLA architecture et design urbain**

Réalisation : **Entrepreneur Escalera**

Œuvre d'art public (secteur public)

Lauréat

« HEY PAPA, T'AS-TU VU NOTRE STUCPTURE ? »

L'œuvre d'art située au **1920, rue des Tricornes (parc de la Grande-Oasis)**, arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Conception : **Marc-Antoine Côté**

Réalisation : **Marc-Antoine Côté**

Conçue dans le cadre d'un projet de médiation culturelle de la Ville (programme visant à créer une rencontre entre l'artiste et les citoyens), le dialogue de l'enfant avec une œuvre d'art qu'il adopte dans ses jeux – ce qui modifie la perception du geste créatif – est au cœur de cette intervention artistique poétique tout en étant fonctionnelle. La sculpture en aluminium 5052 est composée de lattes soudées en continu pour faire subir des torsions thermiques au métal, lui faire prendre cette forme torsadée et perdre son aspect industriel initial, pour un rendu organique que le vieillissement naturel devrait accentuer.

Finalistes

Canot à glace

L'œuvre d'art située au **120, rue Dalhousie**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : **Jacek Jarnuszkiewicz**

Réalisation : **Jacek Jarnuszkiewicz**

Hommage aux Sœurs de la Charité de Québec

L'œuvre d'art située sur la **rue des Sœurs-de-la-Charité**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : **Attitude enr.**

Réalisation : **Atelier du Bronze**



Commentaires du jury :

De l'œuvre d'art au jouet, de la sculpture à l'aire de jeux, voici un exemple d'interactivité entre le créateur et ses publics. Cette sculpture interpelle, intrigue et interroge le passant qui lui donne un sens ainsi que l'enfant, qui l'escalade, en fait son partenaire de jeu.

Affichage

Lauréat

COGIWEB

L'enseigne à plat réalisée au **3740, rue Jean-Marchand**, arrondissement des Rivières

Conception : **Enseignes Otis-Image In**

Réalisation : **Enseignes Otis-Image In**

L'enseigne de la société COGIWEB est composée de lettres individuelles de type « channel » inversé. Elle est surmontée d'un logo inspiré d'une silhouette urbaine et soulignée d'un mince filet. Faces et tranches en aluminium gris anodisé se détachent avec élégance du mur anthracite. L'affiche transmet efficacement la vocation d'un établissement dédié aux technologies de l'information pour les organismes gestionnaires d'habitations sociales.

Finalistes

Q-DE-SAC Resto-Pub

Les enseignes réalisées au **10, rue du Cul-de-Sac**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : **Les Enseignes Ste-Marie / Flash Néon inc.**

Réalisation : **Les Enseignes Ste-Marie / Flash Néon inc.**

Signalisation Port de Québec

L'enseigne au sol réalisée au **150, rue Dalhousie**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : **Parka - Architecture & Design / Lg2**

Réalisation : **Posimage**

Ça va de soi

L'enseigne en saillie réalisée au **1154, rue Saint-Jean**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : **Odile Bougain / Pierre Tardif**

Réalisation : **Pierre Tardif**

La Suite Tattoo Club

L'enseigne en saillie réalisée au

213, rue Saint-Joseph Est, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : **Pierre-Luc Fillion**

Réalisation : **Pierre-Luc Fillion**

Baron Lafrenière Avocats

L'enseigne à plat réalisée au **105, rue Saint-Pierre**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : **Enseignes Jean Chaîné**

Réalisation : **Enseignes Jean Chaîné**



Commentaires du jury :

L'enseigne s'intègre harmonieusement au bâtiment et rehausse sa personnalité. Elle se lit aussi bien de jour que de nuit. Son logo est ludique, explicite, voire étonnant ; il remplit pleinement son rôle.

Projets municipaux

Le jury décerne des lauréats *ex aequo* à deux interventions remarquables de la Ville dans des échelles différentes.

Lauréat *ex aequo*

LA RÉFECTION DU STATIONNEMENT SOUTERRAIN ET LE RÉAMÉNAGEMENT DES PARTERRES DE L'HÔTEL DE VILLE DE QUÉBEC

Situé au **2, rue des Jardins**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : **Lemay+DAA / BPR / SNC-Lavalin / Ville de Québec**

Réalisation : **Pomerleau / Pépinière et paysage Marcel Marin / Reboisement Les Cent Frontières**

Le réaménagement des jardins de l'hôtel de ville s'est fait parallèlement à la réfection du stationnement sous-terrain, lequel nécessitait d'importants travaux de mise à niveau. Le nouvel espace transformé en place multifonctionnelle et conviviale offre un lieu de détente et de fraîcheur avec ses jeux d'eau, ses longs gradins, ses aires gazonnées et son mobilier urbain. En plus d'être un magnifique écrin pour l'horloge du Jura, les jardins de l'hôtel de ville mettent en valeur l'architecture de cet important bâtiment municipal.



Commentaires du jury :

Espace public aux qualités rassembleuses affirmées, qui magnifie l'histoire de la vie civique et propose une lecture moderne. Un lieu ouvert et multifonctionnel, bien intégré dans la ville.

Lauréat *ex aequo*

AMPHITHÉÂTRE MULTIFONCTIONNEL DE QUÉBEC / CENTRE VIDÉOTRON

Édifice situé au **250-B, boulevard Wilfrid-Hamel**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : **Équipe intégrée SAGP**

Réalisation : **Les Constructions Bé-Con / Pomerleau**

L'amphithéâtre multifonctionnel de Québec, inauguré en septembre 2015 et baptisé Centre Vidéotron, répond aux normes de la Ligue nationale de hockey. Il peut accueillir jusqu'à 20 000 spectateurs selon les configurations. Sobre et efficace, son architecture s'inspire du musée Mercedes-Benz à Stuttgart et de l'hiver québécois : sa toiture blanche sillonnée de tranchées fenêtrées évoque des congères de neige. L'immense cube de verre du hall d'entrée aux dimensions élégantes laisse deviner les immenses colonnes de bois lamellé-collé qui supportent la structure. La démarche écoresponsable du projet vise l'obtention de la certification LEED® ARGENT pour l'utilisation de matériaux durables et recyclés et pour les économies d'eau et d'énergie que les solutions techniques choisies engendreront.



Commentaires du jury :

Ouvrage innovant, au fait des nouvelles techniques de construction et des technologies du divertissement. Une œuvre civique utile, réalisée avec élégance, dont le mérite s'exprime dans la fonctionnalité et dans le cadre de contraintes budgétaires rigoureuses.

Accessibilité universelle

Lauréat

AMPHITHÉÂTRE MULTIFONCTIONNEL DE QUÉBEC / CENTRE VIDÉOTRON

Édifice situé au **250-B, boulevard Wilfrid-Hamel**, arrondissement de La Cité-Limoilou

Conception : **Équipe intégrée SAGP**

Réalisation : **Les Constructions Bé-Con / Pomerleau**

Le Centre Vidéotron a été conçu pour offrir un cheminement sans obstacles pour les personnes à mobilité réduite et en fauteuil roulant pour l'ensemble de leur visite. La quantité de places de stationnement réservées aux personnes ayant des incapacités dépasse les standards en vigueur et sont localisées à proximité des entrées. Une ligne directe pour demander les services de la Société de Transport Adapté de la Capitale est disponible.

Les deux entrées du hall principal, la billetterie et la boutique sont munies d'un système d'ouvre-porte automatique. La billetterie comporte deux guichets accessibles pour l'achat et la prise de billets. De plus, huit ascenseurs sont à la disposition des utilisateurs afin de permettre d'accéder aux deux coursives ainsi qu'aux niveaux des loges corporatives.

Les emplacements pour fauteuils roulants sont nombreux et répartis autant dans les gradins des coursives principales et supérieures qu'au niveau de la patinoire. Chaque emplacement a une vue parfaitement dégagée sur l'évènement présenté. Des sièges de type « fauteuil à accès facile » équipés d'un appui-bras pivotant sont aussi offerts.

Chaque bloc de toilette comprend des cabines accessibles pour fauteuils roulants. De plus, un grand nombre de cabines sont équipées de barres d'appui pour les personnes à mobilité réduite.

Enfin, une attention particulière a été portée à la signalisation et aux bornes de paiement afin d'offrir une expérience pleinement satisfaisante à tous les visiteurs.

Finalistes

Coopérative d'habitation Everell

Bâtiment situé au **3718, boulevard Sainte-Anne**, arrondissement de Beauport

Conception : **CCM2 architectes**

Réalisation : **Constructions CDE**

Stations tempérées : Foresterie et Quatre-Bourgeois

Abribus situés sur le **Campus de l'Université Laval**, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

Conception : **Groupe A / Annexe U**

Réalisation : **Quebechab**

Pavillon des Tours de la Pointe

Bâtiment situé au **320, rue Gingras**, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

Conception : **CARGO Architecture**

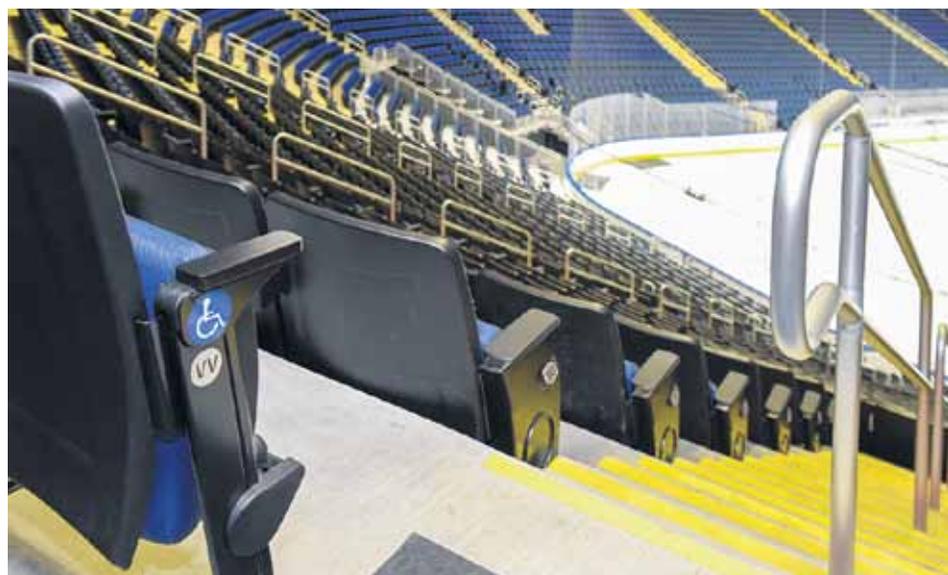
Réalisation : **Construction Citadelle inc.**

Centre d'Affaires Henri IV

Édifices situés aux **1015 et 1035, avenue Wilfrid-Pelletier**, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

Conception : **Coarchitecture**

Réalisation : **Roche Construction**



Hommage

M. ÉMILIE VACHON, ARCHITECTE

La Ville de Québec choisit d'honorer M. Émilien Vachon à titre posthume, afin de souligner le travail de cet architecte qui a fait, à sa manière engagée et passionnée, une importante contribution à la formation des architectes et à la pratique de l'architecture. De nombreux membres de la profession à Québec ou ailleurs ont été marqués par les enseignements de M. Vachon.

Émilien Vachon obtient un baccalauréat en architecture de l'Université Laval en 1965. Il compte d'ailleurs parmi la toute première cohorte d'architectes diplômés de l'Université Laval. Très tôt, sa carrière se distingue par un fort engagement professionnel et social envers le milieu et la communauté, plus spécifiquement dans la région de l'Amiante où il a établi sa pratique en 1969. La plupart des grands équipements publics de Thetford Mines portent sa signature, notamment le Palais de justice, le Collège de la région de l'Amiante, le Musée minéralogique et minier, le Centre de formation pratique Le Tremplin et le Centre hospitalier de la région de l'Amiante.

Professeur à l'École d'architecture de l'Université Laval pendant près de 40 ans et nommé deux fois directeur, il y fait un enseignement pragmatique orienté sur la pédagogie du processus de design, l'intégration des systèmes, la composition du détail et la pensée constructive. Il y consolide des collaborations significatives entre l'institution et les agences d'architecture de Québec, tout en initiant ou en consolidant plusieurs projets dont l'informatisation de l'École et le programme international. Il a été membre du Comité d'aménagement et de mise en œuvre du campus de l'Université Laval (CAMEO), en plus de siéger sur la Commission d'urbanisme et de conservation de la Ville de Québec.

Membre de l'Ordre des architectes du Québec et de l'Association des architectes en pratique privée du Québec, honoré par l'estime de ses pairs, il est élu Fellow du Collège de l'Institut royal d'architecture du Canada en 2008. Cette même année, il reçoit également le titre de « Grand nom d'exception » de l'École d'architecture. En marge de l'enseignement et de la pratique, il s'implique activement dans le sport amateur (plus particulièrement les Jeux du Québec) et dans de multiples organisations à caractère communautaire ou coopératif. En 2010, on lui décerne à l'Assemblée nationale le prix Dollard-Morin pour son engagement envers le sport amateur.

Durant son parcours professionnel, Émilien Vachon a su concilier de façon exemplaire sa pratique très active avec sa carrière universitaire pour nourrir l'une et l'autre pendant quatre décennies, au profit du milieu, tout comme de jeunes architectes qu'il a encouragés et marqués.



Photo: Geneviève Vachon
Le Palais de justice de Thetford Mines



Photo: Geneviève Vachon
Le Musée minéralogique et minier de Thetford Mines



M. Émilien Vachon reçoit le prix Dollard-Morin